

AMENDEMENT GLOBAL DE 2023 À LA SPÉCIFICATION 13

Le présent Amendement global de 2023 à la Spécification 13 (« **Amendement de 2023** »), qui entrera en vigueur le 7 août 2023, modifie la Spécification 13 des contrats de registre de chaque domaine de premier niveau (« **TLD** ») satisfaisant aux exigences de la définition d'un TLD de marque, tels qu'indiqués à l'Annexe A (les « **Contrats de registre applicables** »), conclus entre la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, association californienne d'intérêt général à but non lucratif (« **ICANN** »), et les Opérateurs de registres concernés ayant conclu lesdits Contrats de registre applicables. Le présent Amendement de 2023 est apporté et prend effet conformément à l'article 7.7 des Contrats de registre applicables. Les termes commençant par une majuscule dans le présent Amendement 2023 sans toutefois y être définis auront le sens qui leur est respectivement donné dans les Contrats de registre applicables.

Considérant que, les Contrats de registre applicables peuvent être modifiés conformément aux exigences et aux processus énoncés dans (a) l'article 7.7 des Contrats de registre applicables et (b) l'article 11 de la Spécification 13 des Contrats de registre applicables ;

Considérant que, l'ICANN et le Groupe de travail ont procédé à des consultations en toute bonne foi concernant la forme et le contenu du présent Amendement de 2023 ;

Considérant que, l'ICANN a publié l'Amendement de 2023 sur son site web pendant au moins 30 jours civils et a informé les Opérateurs de registres concernés dudit Amendement de 2023 conformément à l'article 7.9 des Contrats de registre applicables ;

Considérant que, l'ICANN et le Groupe de travail ont examiné les commentaires publics reçus au cours de la Période de publication dudit Amendement de 2023 ;

Considérant que, le 30 avril 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé l'Amendement de 2023 ;

Considérant que, le 20 mars 2023, l'Amendement global de 2023 des Contrats de registre applicables a reçu l'Approbaton des Opérateurs de registre ;

Considérant que, le 20 mars 2023, le présent Amendement de 2023 a reçu l'Approbaton des Opérateurs de registres de marque ;

Considérant que, le 8 juin 2023, l'ICANN a informé les Opérateurs de registres concernés que le présent Amendement de 2023 constituait un Amendement approuvé (la « Date de notification de l'Amendement de 2023 ») ; et

Considérant que, conformément à l'article 7.7(c) des Contrats de registre applicables, le présent Amendement de 2023, sans autres formalités de la part de l'ICANN

ni des Opérateurs de registres concernés, entrera en vigueur et sera considéré comme un amendement aux Contrats de registre applicables le 7 août 2023 (la « Date d'entrée en vigueur de l'Amendement de 2023 »), soit soixante (60) jours civils à compter de la Date de notification de l'Amendement de 2023.

Par conséquent, et compte tenu des considérants énoncés ci-dessus et intégrés par renvoi aux présentes, le présent Amendement de 2023 sera réputé s'appliquer à chacun des Contrats de registre applicables à compter de la Date d'entrée en vigueur de l'Amendement de 2023.

1. L'article 4.5 de chaque Contrat de registre applicable a été remplacé par un nouvel article 4.5 inclus dans l'article 6 de la Spécification 13. L'article 4.5(c) inclus dans l'article 6 de la Spécification 13 est modifié par les présentes et rétabli dans son intégralité comme suit :

c) Afin d'éviter toute ambiguïté, un Opérateur de secours n'est pas considéré comme un opérateur de registre successeur aux fins du présent article 4.5. En outre, le présent article 4.5 n'interdit pas à l'ICANN d'accepter des candidatures pour le TLD ou de déléguer ledit TLD en respectant un futur processus de candidature pour la délégation des domaines de premier niveau, soumis aux processus et procédures d'objection établis par l'ICANN pour ledit processus de candidature en vue de protéger les droits de tiers. L'Opérateur de registre accepte que l'ICANN puisse apporter les modifications qu'elle jugera nécessaires à la base de données IANA concernant le TLD en cas de transition du TLD conformément au présent article 4.5. De plus, l'ICANN ou l'entité qu'elle peut désigner conserve et peut exercer ses droits au titre de l'Instrument assurant la continuité des opérations pour la maintenance et la gestion du TLD, indépendamment du motif de résiliation ou de l'expiration du Contrat.

Schedule A

Applicable Registry Agreements – Identified by TLD

AAA	AUSPOST	CBN
AARP	AWS	CBRE
ABARTH	AXA	CBS
ABB	AZURE	CERN
ABBOTT	BAIDU	CFA
ABBVIE	BANAMEX	CHANEL
ABC	BANANAREPUBLIC	CHASE
ACCENTURE	BARCLAYCARD	CHINTAI
ACO	BARCLAYS	CHROME
AEG	BAREFOOT	CIPRIANI
AETNA	BAUHAUS	CISCO
AFL	BBC	CITADEL
AIG	BBT	CITI
AIRBUS	BBVA	CITIC
AIRTEL	BCG	CLINIQUE
ALFAROMEIO	BEATS	CLUBMED
ALIBABA	BENTLEY	COMCAST
ALIPAY	BESTBUY	COMMBANK
ALLSTATE	BHARTI	COOKINGCHANNEL
ALLY	BING	CROWN
ALSTOM	BLOCKBUSTER	CUISINELLA
AMAZON	BLOOMBERG	DABUR
AMERICANEXPRESS	BMS	DATSUN
AMERICANFAMILY	BMW	DELL
AMEX	BNPPARIBAS	DELOITTE
AMFAM	BOEHRINGER	DELTA
AMICA	BOFA	DHL
ANDROID	BOSCH	DISCOVER
ANZ	BOSTIK	DISH
AOL	BRADESCO	DIY
APPLE	BRIDGESTONE	DNP
AQUARELLE	BROTHER	DUNLOP
ARTE	CALVINKLEIN	DUPONT
ASDA	CANON	DVAG
ATHLETA	CAPITALONE	EDEKA
AUDI	CARAVAN	EMERCK
AUDIBLE	CBA	EPSON
ERICSSON	GRAINGER	JNJ

ETISALAT	GUARDIAN	JPMORGAN
EUROVISION	GUCCI	JUNIPER
EXTRASPACE	HBO	KDDI
FAGE	HDFC	KIA
FAIRWINDS	HDFCBANK	KINDER
FARMERS	HERMES	KINDLE
FEDEX	HGTV	KOMATSU
FERRARI	HISAMITSU	KPMG
FERRERO	HITACHI	KPN
FIAT	HKT	LAMBORGHINI
FIDELITY	HOMEDEPOT	LAMER
FIDO	HOMEGOODS	LANCASTER
FIRE	HOMESENSE	LANCIA
FIRESTONE	HONDA	LANDROVER
FLICKR	HOTMAIL	LANXESS
FLIR	HSBC	LATROBE
FOOD	HUGHES	LDS
FOODNETWORK	HYATT	LECLERC
FORD	HYUNDAI	LEFRAK
FOX	IBM	LEGO
FRESENIUS	ICBC	LEXUS
FROGANS	ICE	LIDL
FRONTDOOR	IEEE	LILLY
FRONTIER	IFM	LINCOLN
FUJITSU	IKANO	LINDE
GALLO	IMDB	LIPSY
GALLUP	INFINITI	LOCUS
GAP	INTUIT	LOTTE
GEA	IPIRANGA	LPL
GENTING	ITAU	LPLFINANCIAL
GEORGE	ITV	LUNDBECK
GMAIL	JAGUAR	
GMX	JAVA	MAIF
GODADDY	JCB	MAN
GOLDPOINT	JEEP	MARRIOTT
GOO	JIO	MARSHALLS
GOODYEAR	JLL	MASERATI
GOOGLE	JMP	MATTEL
MCKINSEY	OPEN	SCHAEFFLER

MICROSOFT	ORACLE	SCHMIDT
MINI	ORANGE	SCHWARZ
MINT	ORIGINS	SEAT
MIT	OTSUKA	SEEK
MITSUBISHI	PANASONIC	SENER
MLB	PCCW	SEVEN
MONASH	PFIZER	SEW
MORMON	PHILIPS	SFR
MOTO	PICTET	SHANGRILA
MSD	PING	SHARP
MTN	PIONEER	SHAW
MTR	PLAYSTATION	SHELL
NAB	PNC	SHOWTIME
NATURA	PRAMERICA	SILK
NBA	PRAXI	SINA
NEC	PRIME	SKY
NETBANK	PROGRESSIVE	SKYPE
NETFLIX	PRU	SLING
NEUSTAR	PRUDENTIAL	SMART
NEXT	PWC	SNCF
NEXTDIRECT	REDSTONE	SOFTBANK
	RELIANCE	SONY
NFL	REXROTH	STADA
NHK	RICOH	STAPLES
NICO	RIL	STATEBANK
NIKE	ROCHER	STATEFARM
NIKON	ROGERS	SUZUKI
NISSAN	RWE	SWATCH
NISSAY	SAMSCLUB	TAB
NOKIA	SANDVIK	TAOBAO
NORTHWESTERNMUTUAL	SANDVIKCOROMANT	TARGET
NORTON	SANOFI	TATAMOTORS
NOWTV	SAP	TDK
NRA	SAS	TEMASEK
NTT	SAXO	TEVA
OBI	SBI	TIAA
OLDNAVY	SCA	TIFFANY
OMEGA	SCB	TJMAXX
TJX	XFINITY	

TKMAXX	XN--5SU34J936BGSG	
TMALL	XN--8Y0A063A	
TORAY	XN--9KRT00A	
TOSHIBA	XN--B4W605FERD	
TOTAL	XN--CCKWCXETD	
TOYOTA	XN--FIQ64B	
TRAVELCHANNEL	XN--FLW351E	
TRAVELERS	XN--FZYS8D69UVGM	
TUI	XN--JLQ480N2RG	
UBANK	XN--KCRX77D1X4A	
UBS	XN--W4RS40L	
UNICOM	YAHOO	
UOL	YANDEX	
UPS	YODOBASHI	
VANGUARD	YOUTUBE	
VERISIGN	ZAPPOS	
VIG	ZARA	
VIKING		
VIRGIN		
VISA		
VIVO		
VOLKSWAGEN		
VOLVO		
WALMART		
WALTER		
WEATHERCHANNEL		
WEBER		
WEIR		
WILLIAMHILL		
WINDOWS		
WINNERS		
WME		
WOLTERSKLUWER		
WOODSIDE		
WTC		
XBOX		
XEROX		